

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1968-1969

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1968.

## RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1969, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,*

Par M. Marcel PELLENC,  
Sénateur,  
*Rapporteur général.*

TOME III

**EXAMEN DES CREDITS  
ET DES DISPOSITIONS SPECIALES**

ANNEXE N° 28

**IMPRIMERIE NATIONALE**

*Rapporteur spécial : M. Paul PAULY.*

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, président ; Yvon Coudé du Foresto, Georges Portmann, André Dulin, vice-présidents ; Jacques Descours Desacres, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, secrétaires ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; André Armengaud, Jean Bardol, Jean Berthoin, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, André Colin, Antoine Courrière, André Diligent, Paul Driant, Yves Durand, Marcel Fortier, Lucien Gautier, Henri Henneguella, Gustave Héon, Roger Houdet, Michel Kistler, Modeste Légouez, Jean-Marie Louvel, Marcel Martin, René Monory, Paul Pauly, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Robert Schmitt, Charles Suran, Louis Talamoni, Henri Tournan.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4<sup>e</sup> législ.) : 341 et annexes, 359 (tomes I à III et annexe 32) et in-8° 42.  
Sénat : 39 (1968-1969).

---

Lois de finances. — Imprimerie nationale.

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1969 s'élève, en recettes et en dépenses, à 162.621.000 F, contre 153.583.000 F en 1968, marquant ainsi une progression de 5,8 %.

Ce budget retrouve ainsi son taux d'accroissement de 1967, après avoir marqué un fléchissement en 1968, où il n'atteignait que 2,3 %.

\*

\* \*

## I. — Les recettes.

Les prévisions de recettes pour 1969 sont récapitulées dans le tableau ci-après, qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1968 :

**Evaluation des recettes retenues pour 1969 et comparaison avec les recettes prévues pour 1968.**

NATURE DES RECETTES	EVALUATIONS retenues pour 1968.	EVALUATIONS prévues pour 1969.	DIFFERENCE entre 1968 et 1969.
<b>PREMIÈRE SECTION</b>		(En francs.)	
<b>Exploitation et pertes et profits.</b>			
<i>Exploitation.</i>			
Impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques.....	144.343.000	153.861.000	+ 9.518.000
Impressions exécutées pour le compte des particuliers .....	1.147.000	1.050.000	— 97.000
Impressions gratuites consenties en faveur d'auteurs par le Ministère de l'Education nationale .....	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes du service d'édition et de vente des publications officielles .....	5.760.000	5.760.000	»
Produits du service des microfilms.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes de déchets.....	850.800	550.000	— 300.800
Produits accessoires .....	1.482.200	1.400.000	— 82.200
Augmentation de stocks constatée en fin de gestion .....	Mémoire.	Mémoire.	»
<i>Pertes et profits.</i>			
Profits exceptionnels .....	Mémoire.	Mémoire.	»
<b>Totaux</b> .....	<b>153.583.000</b>	<b>162.621.000</b>	<b>+ 9.038.000</b>
<i>A déduire :</i>			
Virements à la deuxième section.....	— 4.500.000	— 8.000.000	— 3.500.000
<b>Totaux nets première section</b> .....	<b>149.083.000</b>	<b>154.621.000</b>	<b>+ 5.538.000</b>
<b>DEUXIÈME SECTION</b>			
<b>Investissements.</b>			
Cessions .....	Mémoire.	Mémoire.	»
Diminutions de stocks constatées en fin de gestion .....	Mémoire.	Mémoire.	»
Amortissements .....	4.282.111	4.570.584	+ 288.473
Excédent d'exploitation affecté aux « Investissements » .....	217.889	3.429.416	+ 3.211.527
<b>Totaux pour la deuxième section</b> ...	<b>4.500.000</b>	<b>8.000.000</b>	<b>+ 3.500.000</b>
<b>Totaux nets pour les recettes</b> .....	<b>153.583.000</b>	<b>162.621.000</b>	<b>+ 9.038.000</b>

Les évaluations de recettes pour 1969 accusent, par rapport aux produits constatés en 1967 (148,1 millions de francs), une augmentation de 9,8 %. Par rapport aux évaluations retenues pour 1968, on constate :

— une augmentation des impressions exécutées pour le compte des administrations, qui passent de 144.343.000 F à 153.861.000 F (+ 9.518.000 F) ;

— une diminution des impressions exécutées pour le compte des particuliers : 1.050.000 F prévus pour 1969, contre 1.147.000 F pour 1968, soit 97.000 F en moins.

Le produit global des impressions attendu pour 1969 marque donc un accroissement de 9.421.000 F, soit 6 %, par rapport à 1968. Cette progression est sensiblement la même que celle du montant total des recettes de ce budget, puisque le produit considéré en représente les 95 centièmes. Elle s'explique, d'une part, par l'accroissement du volume des commandes déjà enregistré en 1968 (+ 2 %) ou prévisible pour 1969 et, d'autre part, par un ajustement des prix des cessions pour équilibrer l'augmentation des charges d'exploitation. (Une majoration de 3 % a déjà été appliquée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1968 à certains travaux.)

Les autres recettes sont inscrites aux chapitres suivants :

— ventes du service d'éditions et ventes des publications officielles, dont le montant est sans changement par rapport à 1968 (5.760.000 F) ;

— ventes de déchets : 550.000 F, contre 850.800 F pour 1968 ;

— produits accessoires : 1.400.000 F, contre 1.482.200 F pour 1968.

\*

\* \*

Le tableau ci-après donne, pour les onze dernières années, le montant des recettes constatées, le tonnage de papier utilisé et le nombre de feuilles consommées :

**Evolution entre 1957 et 1967 des recettes constatées et de la quantité de papier consommé par l'Imprimerie nationale.**

ANNEES	RECETTES CONSTATEES	TONNAGE DE PAPIER UTILISE	NOMBRE DE FEUILLES CONSOMMEES
	(En francs.)	(En tonnes.)	
1957 .....	61.256.535	12.195	738.000.000
1958 .....	76.843.254	15.892	876.000.000
1959 .....	75.570.708	15.646	900.885.000
1960 .....	79.812.047	16.047	919.762.000
1961 .....	86.845.565	16.766	930.533.000
1962 .....	101.877.974	22.349	1.197.497.000
1963 .....	117.253.104	21.544	1.225.537.000
1964 .....	129.249.637	22.559	1.251.292.000
1965 .....	128.168.597	22.695	1.253.308.540
1966 .....	144.282.409	22.596	1.281.709.040
1967 .....	148.067.974	22.836	1.278.714.740

*La productivité.*

L'examen parallèle de l'évolution des effectifs et de l'accroissement des recettes permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie nationale.

**Evolution des effectifs et du montant des recettes.**

ANNEES	EFFECTIFS				RECETTES	
	Personnel administratif et technique.	Personnels ouvriers.		Effectif total.	En valeur (milliers de francs courants).	En indice.
		Nombre.	Indice.			
1953 .....	283	1.537	100	1.820	46.567	100
1954 .....	287	1.570	102,1	1.857	50.766	109,1
1955 .....	290	1.591	103,5	1.881	53.970	115,8
1956 .....	298	1.583	102,9	1.881	53.326	114,5
1957 .....	308	1.570	102,1	1.878	61.256	131,5
1958 .....	308	1.570	102,1	1.878	76.893	165,1
1959 .....	312	1.638	106,5	1.950	75.570	162,2
1960 .....	322	1.679	109,2	2.001	79.812	171,3
1961 .....	333	1.685	109,6	2.018	86.845	186,4
1962 .....	343	1.749	113,7	2.092	101.877	218,7
1963 .....	340	1.783	116	2.123	117.253	251,7
1964 .....	346	1.896	123,3	2.242	129.249	277,5
1965 .....	359	1.978	128,7	2.337	128.168	275,2
1966 .....	359	1.978	128,7	2.337	144.282	309,8
1967 .....	361	1.999	130	2.360	148.068	317,9
1968 (1) .....	360	2.017	131,2	2.377	»	»

(1) Chiffres prévisionnels.

Par rapport à l'indice 100 en 1953, les recettes ont atteint l'indice 317,9 pour 1967. Dans le même temps, l'indice des effectifs passait de 100 à 130.

L'examen du tableau suivant permet de suivre l'évolution du rendement du personnel ouvrier :

Rendement du personnel ouvrier.

ANNEES	HEURES DE PRESENCE du personnel ouvrier.		TEMPS MOYEN DE TRAVAIL pour 1.000 feuilles.	
	Nombre.	Indice.	En heures et en centièmes d'heure.	Indice.
1953 .....	2.938.862	100	4,44	100
1954 .....	2.981.893	101,4	4,29	96,6
1955 .....	2.967.172	100,9	3,96	89,2
1956 .....	2.998.734	102	3,83	86,2
1957 .....	3.022.835	102,8	4,09	92,1
1958 .....	3.131.449	106,8	3,57	80,4
1959 .....	3.254.471	110,7	3,89	87,6
1960 .....	3.383.745	115,1	3,83	86,2
1961 .....	3.387.111	115,2	3,83	86,2
1962 .....	3.546.139	120,6	3,13	70,5
1963 .....	3.683.963	125,3	3,13	70,5
1964 .....	3.813.540	129,7	3,11	70
1965 .....	3.857.072	131,2	3,07	69,1
1966 .....	3.871.337	131,7	3,02	68,01
1967 .....	3.877.919	131,9	3,03	68,24

L'indice du temps moyen de travail pour 1.000 feuilles imprimées peut augmenter légèrement d'une année à l'autre sans que le rendement du personnel ouvrier et la productivité soient en cause.

Cet indice est, en effet, fonction de la nature de l'impression et de l'importance du tirage. L'évolution du rendement doit donc s'analyser sur plusieurs années.

De 1953 à 1967, l'indice est passé de 100 à 68,24, ce qui marque une augmentation de la productivité de près de 32 %.

## II. — Les dépenses.

Les prévisions de dépenses pour 1969 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1968 :

**Prévisions des dépenses pour 1969 et comparaison avec les crédits ouverts en 1968.**

NATURE DES DEPENSES	1968	1969			DIFFERENCE entre 1968 et 1969.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
		(En francs.)			
<b>I. — CRÉDITS DE PAIEMENT</b>					
<i>1<sup>re</sup> section. — Exploitation.</i>					
Personnel .....	46.848.639	47.876.867	+ 5.904.457	53.781.324	+ 6.932.685
Matériel .....	89.985.760	89.985.760	— 3.267.527	86.718.233	— 3.267.527
Charges sociales .....	13.407.116	14.607.551	+ 4.084.476	18.692.027	+ 5.284.911
Dépenses diverses .....	Mémoire.	Mémoire.	»	Mémoire.	»
Dépenses d'ordre .....	3.341.485	4.551.000	— 1.121.584	3.429.416	+ 87.931
<b>Totaux .....</b>	<b>153.583.000</b>	<b>157.021.178</b>	<b>+ 5.599.822</b>	<b>162.621.000</b>	<b>+ 9.038.000</b>
<i>A déduire :</i>					
Virement à la 2 <sup>e</sup> section...	— 4.500.000	— 8.833.111	+ 833.111	— 8.000.000	— 3.500.000
<b>Net 1<sup>re</sup> section.....</b>	<b>149.083.000</b>	<b>148.188.067</b>	<b>+ 6.432.933</b>	<b>154.621.000</b>	<b>+ 5.538.000</b>
<i>2<sup>e</sup> section. — Investissements.</i>					
<b>Totaux des crédits de paiement .....</b>	<b>4.500.000</b>	<b>4.551.000</b>	<b>+ 3.449.000</b>	<b>8.000.000</b>	<b>+ 3.500.000</b>
<b>Totaux des crédits de paiement .....</b>	<b>153.583.000</b>	<b>152.739.067</b>	<b>+ 9.881.933</b>	<b>162.621.000</b>	<b>+ 9.038.000</b>
<b>II. — AUTORISATIONS DE PRO- GRAMME .....</b>					
	<b>7.000.000</b>	»	<b>+ 7.000.000</b>	<b>7.000.000</b>	»

## A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

### 1° *Les dépenses de personnel et les charges sociales.*

Les dépenses de personnel, charges sociales comprises, passent de 60.255.755 F en 1968 à 72.473.351 F en 1969, en augmentation de 12.217.596 F.

Au titre des *mesures acquises* apparaît tout d'abord la traduction financière en année pleine des mesures générales prises en faveur des fonctionnaires en 1968 : revalorisation des rémunérations publiques, révisions statutaires, indiciaires et indemnitaires, majoration des prestations familiales, des cotisations et charges de sécurité sociale, représentant annuellement une charge supplémentaire de 2.187.488 F.

En outre, l'application d'un texte particulier intéressant le personnel de l'Imprimerie nationale entraîne une augmentation des crédits de 41.175 F. Il s'agit de l'arrêté du 31 octobre 1967 allouant aux ouvriers et ouvrières de la catégorie « *labeur* » une prime annuelle dont le montant est égal à 90 heures payées sur la base des salaires réels au moment du versement.

Les *mesures nouvelles* prévues pour 1969 comprennent essentiellement des augmentations de rémunérations et des créations d'emplois liées à l'activité de l'établissement.

Le crédit destiné à couvrir, en 1969, l'incidence des augmentations de salaires et de traitements est évalué à 4.937.531 F, soit près des trois quarts du coût des mesures nouvelles inscrites à ce budget.

Par rapport aux traitements de 1967, l'augmentation moyenne se chiffre à 10 %. Une provision correspondant à une nouvelle augmentation pondérée de 2,5 % par rapport aux traitements d'octobre 1968 est également prévue. En ce qui concerne les salaires du personnel ouvrier, ils résultent du protocole d'accord passé le 9 juin 1968 entre le syndicat patronal des industries du livre et le syndicat national des ouvriers du livre. La comparaison de la valeur pondérée du point *labeur* entre 1967 (4,7016 F) et 1968 (5,0158 F) fait appa-

raître une augmentation d'environ 6,7 %. Un crédit provisionnel correspondant à une majoration pondérée des salaires de 3,23 % par rapport à octobre 1968 est, en outre, compris dans le crédit global demandé.

Des crédits supplémentaires sont prévus, par ailleurs, pour couvrir l'augmentation de certaines indemnités ou accessoires de rémunération. Les majorations les plus importantes sont relatives au tarif des heures supplémentaires du personnel ouvrier (+ 730.039 F) ou à l'octroi de la cinquième semaine de congés payés à ce personnel (+ 155.000 F).

Sur le plan des effectifs, l'extension de l'activité de l'Imprimerie nationale et l'évolution des techniques entraînent, d'une part, la modification de la structure traditionnelle de certains ateliers, principalement celle des « travaux accessoires » et « offset » et, d'autre part, la création de deux ateliers nouveaux « photocomposition » et « préparation de copie ». Pour réaliser ce programme, il est demandé la création de 15 emplois supplémentaires se répartissant ainsi : 4 protes, 8 sous-protes, 1 chef mécanicien, 1 adjoint technique et 1 ingénieur contractuel. Le coût de cette opération est évalué à 460.613 F.

Un crédit de 50.000 F est également prévu afin de permettre la réintégration en surnombre dans les cadres de l'Imprimerie nationale d'un prote-adjoint et d'un correcteur-adjoint à l'expiration d'une période de détachement.

Rappelons qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1968 les effectifs des personnels de l'Imprimerie nationale étaient les suivants :

Fonctionnaires de l'administration centrale.....	157
Fonctionnaires du cadre de l'Imprimerie nationale.....	204
Ouvriers .....	1.999
<hr/>	
Total .....	2.360

Au titre des charges sociales, en plus des crédits destinés à couvrir des charges nouvelles de sécurité sociale et des autres prestations sociales, on doit relever la majoration de 66 % de la contribution du budget annexe au fonds spécial de retraites des ouvriers de l'Etat géré par la Caisse des Dépôts et Consignations (+ 3.635.000 F). Cette contribution est calculée proportionnellement au montant des pensions servies aux anciens ouvriers.

L'augmentation des rémunérations des ouvriers de l'Etat, à la suite des accords de juin 1968, doit entraîner la péréquation des pensions du Fonds spécial dès l'échéance du 1<sup>er</sup> décembre 1968.

La majoration prenant effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> février 1967, une réévaluation de la contribution de l'Imprimerie nationale au Fonds spécial s'est avérée indispensable pour couvrir, en 1969, les dépenses résultant de cette majoration et de son application rétroactive, mais aussi de l'augmentation du nombre des bénéficiaires des pensions (+ 10 %).

## 2° *Les dépenses de matériel.*

Les crédits de matériel doivent passer de 89.985.760 F en 1968 à 86.718.233 F en 1969, soit en diminution de 3.267.527 F. Cette réduction provient essentiellement de l'abattement opéré sur la dotation affectée aux achats de matières consommées directement dans le processus de fabrication, compte tenu de la situation des approvisionnements (— 4.350.000 F).

Les autres modifications de crédits par rapport au précédent budget consistent en des augmentations dont les principales sont les suivantes :

— frets et transports sur ventes : + 600.000 F par suite de l'accroissement du volume des imprimés expédiés. La dotation de ce chapitre pour 1968 s'élevait à 700.000 F ;

— impôts et taxes : + 184.000 F pour tenir compte du montant accru des charges de l'établissement.

A signaler enfin une augmentation de 288.473 F au titre de l'ajustement de l'annuité d'amortissement qui passe de 4.282.111 F en 1968 à 4.570.584 F pour le prochain exercice.

\*  
\* \*

B. — LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses d'investissement de l'Imprimerie nationale depuis 1959 :

Dépenses d'investissement.

ANNEES	FINANCEMENT des dépenses d'investissement.		DEPENSES d'investissement.
	ANNUITES d'amortissement.	EXCEDENT de recettes affecté.	
		(En francs.)	
1959 .....	1.612.260	4.587.740	6.200.000
1960 .....	1.826.020	2.423.980	4.250.000
1961 .....	2.200.000	2.300.000	4.500.000
1962 .....	2.820.000	880.000	3.700.000
1963 .....	3.045.000	»	3.045.000
1964 .....	2.918.799	2.454.201	5.373.000
1965 .....	3.843.400	3.456.600	7.300.000
1966 .....	4.611.462	2.888.538	7.500.000
1967 .....	4.364.847	3.635.153	8.000.000
1968 .....	4.282.111	217.889	4.500.000
1969 .....	4.570.584	3.429.416	8.000.000

Les dépenses d'investissement prévues dans le budget de 1969 s'élèvent à :

— 7 millions de francs en autorisations de programme, soit au même montant que pour 1968 ;

— 8 millions de francs en crédits de paiement (au lieu de 4.500.000 F en 1968) dont 4.551.000 F pour les services votés et 3.449.000 F pour les mesures nouvelles.

Les mesures nouvelles se décomposent ainsi qu'il suit :

NATURE DES OPERATIONS	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
	(En milliers de francs.)	
Poursuite du programme normal de renouvellement du matériel.....	1.500	849
Modernisation .....	2.000	1.000
Grosses réparations.....	1.800	750
Matériel offset et photocomposition.....	1.700	850
Totaux .....	7.000	3.449

L'Imprimerie nationale, résolue à réduire progressivement le montant des travaux exécutés à l'extérieur, a fait depuis le début de l'année 1967, un effort considérable pour accroître son potentiel de production. Cet effort s'est accentué dans deux domaines essentiels.

En ce qui concerne la composition on tend à substituer à la composition mécanique classique (monotype et linotype), la composition sur film ou photocomposition. C'est ainsi qu'après l'installation de 2 photocomposeuses du type « Lumitype 550 » l'établissement procédera, en 1969, à l'installation d'une photocomposeuse à très grand rendement (600.000 caractères à l'heure) et, grâce à l'adjonction à ce matériel d'un ordinateur de production, l'on disposera du premier ensemble de composition programmée qui existe dans l'industrie graphique française.

Sur le plan du tirage proprement dit, après l'installation d'une quatrième rotative offset qui sera terminée à la fin de 1968 et le remplacement progressif par du matériel plus rapide du parc de machines à feuilles, les services de l'Imprimerie nationale étudient l'acquisition d'une nouvelle rotative offset deux couleurs. Enfin, on signalera l'accroissement du parc des petites machines qui doit permettre l'élévation de la production des imprimés en continu.

L'on peut donc dire que le programme en cours tend à une reconversion des procédés de composition et d'impression dont l'achèvement devrait normalement se situer à la fin de 1971.

Bien entendu, une telle reconversion permettra de réduire progressivement le recours à la sous-traitance, notamment par la reprise de périodiques à tirage important qui, jusqu'alors, ont toujours été confiés au secteur privé.

\*  
\* \*

*Le projet d'implantation à Douai de certains ateliers de l'Imprimerie nationale est encore au stade des études préliminaires.*

Ces études, effectuées par l'Imprimerie nationale, portent sur :

— les moyens nécessaires, notamment en bâtiments et en équipements, à chacun des services et ateliers de l'établissement, compte tenu de l'augmentation prévisible de la production et du sens de l'évolution des techniques ;

— l'implantation relative des ateliers la mieux appropriée à une exploitation rationnelle pour un investissement minimal et la plus propice aux remaniements et extensions éventuels.

Ces études seront concrétisées prochainement par un avant-projet et serviront de base à l'élaboration du projet de réalisation qui, en raison de sa complexité, sera mis en forme par une société d'engineering.

Le calendrier d'études et de travaux ci-après peut être envisagé sous toutes réserves :

Mise au point de l'avant-projet.....	Décembre 1968.
Mise au point du projet de réalisation.....	Début 1970.
Consultation des entreprises et démarrage des travaux.....	Automne 1970.
Démarrage partiel de la production.....	Début 1972.

En l'état actuel des prévisions, le financement de la construction et des équipements, à l'exclusion des dépenses de personnel supplémentaire et de formation professionnelle, nécessitera une dotation globale de 128 millions de francs, à ouvrir en deux tranches, la première atteignant 93 millions.

En 1969, les dépenses prévues seront limitées à l'acquisition du terrain et à la réalisation d'études, soit à quelque 8 à 10 millions de francs. Comme elles n'excèdent pas le montant des possibilités du chapitre 57-00 « Décentralisation administrative » du budget des charges communes, aucun crédit spécial n'a été inscrit à ce titre au présent budget.

\*

\* \*

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, la commission des finances soumet à l'appréciation du Sénat le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1969.